His 9e, FP 2024 Thème 6 - Les royaumes barbares

Questions:

- Quelle est l'image du « barbare » (hier et aujourd'hui)?
- Quel est le lien entre les "invasions barbares" et la chute de l'Empire romain?
- Quelles sont les caractéristiques des royaumes barbares (organisation sociale, politique, économique et religieuse)?

Prénom:

- Comment s'est opéré le métissage culturel dans les royaumes barbares?
- Quelles sont les conséquences, à l'échelle de la Suisse, de l'installation des peuples barbares ? **Constat:** (romaine, architectural, romaines, négative, chrétienne, invasions, siècles, artisanat, unifie, occidentale, 476, décomposition, culture, migrations, barbares (2x), religieux, linguistique)
- 1. Les bornes chronologiques traditionnelles (Sac de Rome en 476) donnent l'impression d'un changement brutal et ponctuel marquant le passage d'une période à l'autre. Dans les faits, il ne s'agit que d'un événement parmi d'autres, survenu lors d'un long processus qui se déroule sur plusieurs Cet événement n'est d'ailleurs devenu emblématique que bien plus tard. Ainsi ne marque ni la fin de l'Antiquité, ni celle de l'Empire romain, mais une étape du thème étudié. 2. L'arrivée de « barbares » dans l'Empire romain de façon violente ou négociée est à l'origine des royaumes barbares. Elles ne sont pas la seule cause de la de la partie de la partie de l'Empire romain. 3. À travers les textes romains, les « barbares » sont présentés de façon, comme sauvages, féroces, Cette image perdure encore aujourd'hui dans les représentations des médias malgré ce que nous apprennent les sources muettes : il s'agissait de peuples possédant untrès riches. 4. Il y a eu des ; ces migrations amènent l'intégration des peuples dans l'armée puis dans l'Empire. 5. Les peuples qui ont créé des royaumes sur les terres de l'Empire sont influencés par la culture qu'ils intègrent à la leur. d'affirmer leur pouvoir. 8. Charlemagne des royaumes barbares en un empire carolingien en s'appuyant entre autres sur l'Église. 9. Les royaumes barbares ont laissé des traces sur le territoire actuel de la Suisse aux

niveaux (abbaye, couvent, objets),

(plan) et (différentes langues).

His 9e, FP 2024 Thème 6 - Les royaumes barbares Prénom : CORRIGÉ

Questions:

- Quelle est l'image du « barbare » (hier et aujourd'hui)?
- Quel est le lien entre les "invasions barbares" et la chute de l'Empire romain?
- Quelles sont les caractéristiques des royaumes barbares (organisation sociale, politique, économique et religieuse)?
- Comment s'est opéré le métissage culturel dans les royaumes barbares?
- Quelles sont les conséquences, à l'échelle de la Suisse, de l'installation des peuples barbares ? https://www.youtube.com/watch?v=2gG2bgs-VpE Les invasions barbares (7.25)

Constat:

- 1. Les bornes chronologiques traditionnelles (Sac de Rome en 476) donnent l'impression d'un changement brutal et ponctuel marquant le passage d'une période à l'autre. Dans les faits, il ne s'agit que d'un événement parmi d'autres, survenu lors d'un long processus qui se déroule sur plusieurs siècles. Cet événement n'est d'ailleurs devenu emblématique que bien plus tard. Ainsi 476 ne marque ni la fin de l'Antiquité, ni celle de l'Empire romain, mais une étape du thème étudié.
- 2. L'arrivée de « barbares » dans l'Empire romain de façon violente ou négociée est à l'origine des royaumes barbares. Elles ne sont pas la seule cause de la **décomposition** de la partie **occidentale** de l'Empire romain.
- 3. À travers les textes romains, les « barbares » sont présentés de façon **négative**, comme sauvages, féroces, Cette image perdure encore aujourd'hui dans les représentations des médias malgré ce que nous apprennent les sources muettes : il s'agissait de peuples possédant un **artisanat** et une **culture** très riches.
- 4. Il y a eu des **invasions** et des **migrations** ; ces migrations amènent l'intégration des peuples dans l'armée puis dans l'Empire.
- 5. Les peuples **barbares** qui ont créé des royaumes sur les terres de l'Empire sont influencés par la culture **romaine** qu'ils intègrent à la leur.
- 6. Les lois « barbares » tiennent en partie compte des lois romaines.
- 7. Les « barbares » se convertissent à la religion **chrétienne**. Ceci leur permet d'affirmer leur pouvoir.
- 8. Charlemagne **unifie** des royaumes barbares en un empire **carolingien** en s'appuyant entre autres sur l'Église.
- Les royaumes barbares ont laissé des traces sur le territoire actuel de la Suisse aux niveaux religieux (abbaye, couvent, objets), architectural (plan) et linguistique (différentes langues).